

BIBLIOTHÈQUE
DE DROIT
INTERNATIONAL
Tome 100

*dirigée par
Charles Rousseau*

L'AFFAIRE
NICARAGUA / ÉTATS-UNIS
DEVANT LA
COUR INTERNATIONALE
DE JUSTICE

Caroline Lang

*Avant-propos de
Mohammed Bedjaoui*

*Préface de
Brigitte Stern*

L.G.D.J.

BIBLIOTHÈQUE
DE DROIT
INTERNATIONAL
Tome 100

*dirigée par
Charles Rousseau*

L'affaire du Nicaragua offre matière à une réflexion riche et féconde. Elle est sans précédent dans l'histoire de la Juridiction internationale, au moins à deux titres. Pour la première fois, un petit État appartenant aux pays du Sud traduit devant la Cour de La Haye une superpuissance. Et pour la première fois, la Cour est invitée à se faire juge de l'ensemble des grands principes du droit international contemporain.

Imposants par leur épaisseur physique, les deux arrêts ne le sont pas moins par leur densité intellectuelle. Fresque immense et colorée, les décisions des Juges de La Haye permettent au juriste de parcourir les vastes espaces des sources du droit, des règles fondatrices de la société internationale de ce temps ou encore de la procédure contentieuse.

Ce n'est pas un banal jugement de routine auquel nous sommes ici confrontés mais à une décision ample, neuve qui touche à la structure même de la société internationale contemporaine.

Tour à tour, la Cour fait œuvre de cristallisation durable du droit ou au contraire fait montre d'esprit d'audace et d'innovation. Elle peut d'autant plus aisément suivre des chemins nouveaux qu'elle arime son analyse au roc de quelques idées simples et puissantes, en particulier la conviction sans cesse répétée, constamment renouvelée de son attachement à l'identification de la volonté vraie de chaque État.



ISBN : 2.275.00763.6



Prix : 250 F